



**Direction Générale des
Services du Département**

Direction de la Culture

Service patrimoine

Affaire suivie par : Emmanuelle Martinon
Poste: 01 61 37 36 95

2011-CG-3-3258

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL

Séance du vendredi 21 octobre 2011

SOUTIEN DU DÉPARTEMENT AU CENTRE DE RECHERCHE DU CHÂTEAU DE VERSAILLES ET AU MUSÉE D'HISTOIRE DE FRANCE ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET COTISATION

Politique sectorielle	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	
Secteur d'intervention	Culture	
Sous-secteur	Patrimoine culturel	
Programme	Aides aux actions de valorisation du patrimoine	
<i>Données financières</i>	<i>C.P. 2011 – E.P.F.</i>	
Montant actualisé		248 600 €
Montant déjà engagé		37 857 €
Montant disponible		210 743 €
Montant réservé pour ce rapport		105 900 €

Dans le cadre de son action en faveur de la valorisation du patrimoine culturel, le Département est membre du G.I.P. du Centre de Recherche du Château de Versailles, auquel il participe financièrement à hauteur de 75 900 € en 2011 et poursuit son partenariat avec le Musée d'Histoire de France du Château de Versailles, auquel il apporte une subvention de fonctionnement de 30 000 €.

Le Conseil général soutient plusieurs organismes qui œuvrent à la valorisation du patrimoine culturel yvelinois et dont l'action concorde avec les objectifs du Département en la matière.

Ce soutien se traduit par un apport financier, qui peut être renouvelé chaque année au vu du bilan des actions réalisées par chacun de ces organismes l'année précédente.

Il vous est proposé d'examiner les aides à apporter en 2011 au Centre de Recherche du Château de Versailles (C.R.C.V.) et au Musée d'Histoire de France.

La participation du Département au C.R.C.V. est régie par l'annexe II de la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public du C.R.C.V., adoptée par le Conseil d'administration le 8 décembre 2010.

Le Département conclura une convention avec le Musée d'Histoire de France, selon le document joint en annexe.

LE CENTRE DE RECHERCHE DU CHATEAU DE VERSAILLES

Les 8 juillet 2005 et 23 juin 2006, le Conseil général a délibéré en faveur de l'adhésion du Département des Yvelines au Groupement d'Intérêt Public (G.I.P.) dénommé « Centre de Recherche du Château de Versailles » (C.R.C.V.). Le groupement s'est vu confier la formation et la recherche sur les lieux et expressions du pouvoir, principalement par l'étude des cours d'Europe (et notamment celle de Versailles) aux XVI^{ème} et XVIII^{ème} siècles.

Ce projet d'envergure internationale a justifié le regroupement d'acteurs institutionnels (Etat, Etablissement Public du Musée et du Domaine National de Versailles, Département, Commune) et de partenaires impliqués dans la transmission du savoir (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Université de Paris IV-Sorbonne, Université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines, Muséum National d'Histoire Naturelle, Institut National de l'Audiovisuel et, comme membre associé, Ecole du Louvre).

La convention constitutive du G.I.P., validée par arrêté ministériel du 27 octobre 2006, est constituée pour une durée renouvelable de neuf ans, soit jusqu'en 2015. Le Conseil général des Yvelines est représenté par son Président au sein du G.I.P.

Après quatre années d'existence et une année de transition, un plan triennal de recherche est mis en place par le C.R.C.V. en 2011. Les programmes de recherche initiés en 2006 s'achèvent progressivement et font l'objet de valorisation par des publications et la mise en ligne de données.

Les programmes encore en cours sont les suivants :

- *Mémoires monarchiques et construction de l'Europe,*
- *Cultures de cour, cultures du corps,*
- *Pouvoir et histoire en Europe du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle,*
- *Le végétal dans les grands jardins européens à l'époque moderne,*
- *Sciences et pouvoir,*
- *Se vêtir à la cour.*

A partir de 2011 et pour une durée de trois ans, un nouvel axe de recherche a été validé sur le thème «*Les étrangers à la cour*».

Trois colloques et une journée d'étude ont été réalisés en 2010, et cinq se tiendront en 2011. Les formations proposées sous la forme de séminaires d'une ou plusieurs journées, avec des partenaires universitaires, sont reconduites. Le C.R.C.V. continue son activité d'édition, avec le recrutement en 2010 d'un assistant destiné à cette mission. Plusieurs outils de recherche informatisés ont été créés, enrichis et mis en ligne ces deux dernières années.

Le C.R.C.V. fonctionne avec 16,15 Equivalents Temps Plein (E.T.P.), répartis entre personnel propre et personnel mis à disposition.

Au 28 avril 2011, l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (E.P.R.D.) est établi sur la base de 775 420 € (pour 659 170 € en 2010, soit une augmentation de 17,6 %).

Réuni le 8 décembre 2010, le Conseil d'administration du C.R.C.V. a renouvelé M. Aillagon comme Président du G.I.P., a adopté le programme d'activités pour 2011 et a confirmé les montants de participation demandés aux membres fondateurs figurant à l'annexe II de la convention constitutive, à savoir, pour le Département des Yvelines, 10 000 € de cotisation et 50 000 € d'apport financier de fonctionnement, soit 60 000 €.

L'E.P.V. et le ministère de la Culture - service des Musées de France, principaux financeurs du C.R.C.V., contribuent respectivement à hauteur de 387 422 € et de 90 000 €.

Par ailleurs, au cours de l'été 2011, le C.R.C.V. a lancé la première édition d'un séminaire international de recherche sur le thème « *Versailles et l'Europe du Grand siècle* ». Ce séminaire, qui s'est tenu du 6 juin au 17 juillet 2011, est une formation diplômante s'adressant à des étudiants en master de recherche. Huit étudiants, dont la moitié sont français, ont été accueillis pour quatre semaines de cours et de visites, une semaine de recherche individuelle et une semaine de soutenance des travaux. Le coût de cette formation est de 5 300 € par étudiant, comprenant l'enseignement, les repas et les transports. Dans ce cadre, le Conseil général est attendu pour la prise en charge de trois bourses d'étudiants, soit 15 900 €.

Il vous est proposé de reconduire les montants de cotisation et d'apport financier de fonctionnement au C.R.C.V., soit 60 000 € et d'accorder une aide exceptionnelle équivalant à trois bourses pour le séminaire d'été, soit 15 900 €, attribuant ainsi la somme totale de **75 900 €** au G.I.P. du Centre de Recherche du Château de Versailles pour l'année 2011.

LE MUSEE D'HISTOIRE DE FRANCE

En 2004, le Conseil général a souhaité établir un partenariat avec l'Etablissement Public du Musée et du Domaine National de Versailles (E.P.V.) et a procédé à un investissement financier conséquent. Ce financement visait à favoriser l'ouverture des salles du Musée d'Histoire de France, situées au Château de Versailles et à offrir aux collégiens la chance de découvrir un lieu, habituellement fermé au public, contenant des richesses artistiques et iconographiques inestimables.

Inauguré le 21 mars 2005, le « Musée parlant » offre ainsi la possibilité aux collégiens de découvrir les tableaux des galeries Empire du château, retraçant l'épopée napoléonienne, grâce à des visites guidées par un animateur, à partir d'un dispositif son et lumière.

Cette installation a été financée grâce à la subvention d'investissement de 295 000 € accordée par le Département à l'E.P.V. en 2004.

La fréquentation du « musée parlant » depuis quatre ans n'a globalement pas faibli :

- 6 011 visiteurs dont 169 groupes en 2006-2007,
- 6 070 visiteurs dont 170 groupes en 2007-2008,
- 7 020 visiteurs dont 234 groupes en 2008-2009,
- 6 721 visiteurs dont 202 groupes en 2009-2010.

Le léger recul de la fréquentation observé en 2009-2010 s'explique, d'une part, en raison du contexte économique qui a freiné les sorties culturelles et d'autre part, par l'absence de visites lors des Journées du patrimoine, les activités proposées à cette occasion étant concentrées au domaine de Marie-Antoinette en 2009, alors que ce week-end attire généralement plusieurs centaines de personnes au « musée parlant ».

Les collégiens yvelinois, soit 1 680 élèves répartis en 56 groupes, représentent un quart des visiteurs accueillis en 2009-2010.

L'entrée au « musée parlant » est gratuite pour tous les collégiens des Yvelines. Par ailleurs, le Conseil général a mis en place, en sa séance du 22 avril 2005, un dispositif d'aide aux déplacements vers le Musée d'Histoire de France, afin d'en favoriser la fréquentation par les collèves.

En 2011, l'objectif du Musée d'Histoire de France est de maintenir les animations existantes et de développer d'autres activités pédagogiques. Ainsi, seront reconduites les actions suivantes :

- l'animation audiovisuelle « *L'épopée napoléonienne* »,
- les ateliers-découverte « *Le musée de poche* »,
- l'animation « *Un chantier de quatre siècles* »,
- la journée du « *Serment du jeu de paume à l'épopée napoléonienne* »,

- la visite couplée avec le château de La Malmaison.

Trois nouvelles animations seront programmées :

- « *Les quatre visages de Versailles : de l'ancienne résidence royale jusqu'au lieu d'exposition et de création d'art contemporain* » (dans le cadre du projet « *Dessine-moi un château* »),
- la visite découverte du domaine de Marly, autour du thème de l'eau (dans le cadre du projet « *Dessine-moi un château* »),
- les animations sur les métiers de Versailles.

Ces activités éducatives, dédiées au public scolaire du territoire, sont complémentaires aux visites conférences programmées au château de Versailles. Certaines d'entre elles sont intégrées dans le projet « *Dessine-moi un château* », qui fait l'objet d'une exposition au domaine de Mme Elisabeth.

Le « Musée parlant » fonctionne avec une personne chargée de l'encadrement à mi-temps - mise à disposition par l'E.P.V., ainsi que deux animateurs, dont le coût (38 764 € avec les charges en 2010) est financé en partie grâce à la subvention annuelle du Conseil général. Les frais prévisionnels de maintenance, de communication et d'exploitation se sont élevés à 46 360 € en 2010.

La subvention annuelle de fonctionnement accordée par le Département à l'E.P.V. s'est élevée à 96 000 € en 2005, à 52 000 € en 2006, 2007, 2008 et 2009 et à 30 000 € en 2010.

Aussi, au vu du maintien de la fréquentation du lieu et des nombreuses activités développées par le Musée d'Histoire de France, il vous est proposé de poursuivre le soutien du Conseil général à cet établissement, en octroyant **30 000 €** de subvention de fonctionnement à l'E.P.V. pour l'année 2011.

Les deux subventions, objets du rapport, dépassent le seuil de 23 000 €. Conformément à la délibération du 17 décembre 2010 portant adoption du budget primitif 2011, il sera procédé au versement d'un acompte de 80 %. S'agissant du solde (20 %), je propose que son versement ait lieu en fin d'exercice budgétaire 2011, sur présentation d'un bilan provisoire, afin d'éviter aux structures toute difficulté de trésorerie.

En effet, le bilan d'activité ainsi que les justificatifs financiers requis par délibération, ne pourront être produits qu'au cours du premier semestre 2012, une fois les comptes 2011 clôturés. Or, les structures concernées ne sont pas en capacité de reporter sur leur budget de 2012, la perception du solde de la subvention attribuée pour soutenir l'activité 2011.

En conséquence, si ces propositions vous agréent, je vous prie de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :